



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 5 juillet 2021

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Val-Joli, tenue le 5 juillet 2021 à 20h00, en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli.

Sont présents en personne les conseillères et conseillers : Sylvain Côté, Raymond Côté et Lise Larochelle.

Tous formant quorum sous la présidence du maire Rolland Camiré.

Absences : les conseillers Philippe Verly et Gilles Perron qui ont motivé leur absence

Est également présente Marie-Céline Corbeil, directrice générale et secrétaire-trésorière.

La personne qui préside la séance, soit le maire Rolland Camiré informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, le maire Rolland Camiré ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Rolland Camiré constate le quorum à 20 h 00 et déclare la séance ouverte.

2021-07-742 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la présente soit le suivant :

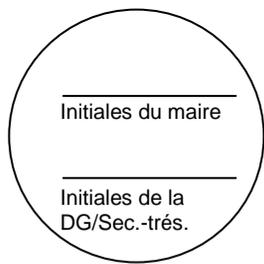
Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

ADMINISTRATION

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juin 2021
5. Première période de questions du public
6. Autorisation des comptes
7. Rapports des différents comités
 - a. Mairie
 - b. Régie incendie
 - c. Loisirs
 - d. Environnement
 - e. Trans-Appel
 - f. Urbanisme
8. Adoption du règlement 2021-08 décrétant une dépense de 516 627\$ et un emprunt de 516 627\$ pour l'exécution de travaux conjoints de réfection et pavage sur les tronçons 101 et 102 du Rang 11
9. Résolution pour travaux affectés à la subvention PRABAM
10. Résolution pour formation sur le module Sygem Élection.

SÉCURITÉ PUBLIQUE



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 5 juillet 2021

TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

11. Résultats d'ouverture de soumission pour l'appel d'offres public pour les travaux de pavage des rues Bourassa, Des Fossés, De la Falaise, Du Rocher, St-Antoine et Thomas O'Donnell
12. Résultats d'ouverture de soumission pour l'appel d'offres sur invitation pour les travaux de pavage de l'approche du Chemin Kendall

HYGIÈNE DU MILIEU

13. Résolution pour correctifs à apporter au poste de surpression
14. Résolution établissant un taux au m3 pour l'approvisionnement à partir du réseau d'aqueduc municipal

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

15. Compte-rendu de l'officier en bâtiment, environnement et agraire – juin 2021
16. Résolution concernant les conditions pour le rachat de la rue de l'Érablière et le prolongement de la rue Bourassa par la municipalité de Val-Joli et autorisation de signature.

LOISIRS ET CULTURE

17. Résolution pour don à Fondation Mira
18. Résolution autorisant les ventes de garage.

AUTRES

19. Affaires nouvelles et suivi

20. Deuxième période de questions

21. Correspondance

- a) MELCC : présence d'un milieu humide rue de l'Érablière
- b) ministère de la Culture et des Communications : modification à la LAU
- c) ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : programme PRABAM
- d) Fondation Mira
- e) MTQ : annonce aide financière RIRL an 3
- f) MTQ : annonce aide financière PAVL-PPA-CE
- g) MTQ : lettre de refus demande AIRL

22. Levée de l'assemblée

ADMINISTRATION

2021-07-743

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2021

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021, ils renoncent à sa lecture.

Il est proposé par la conseillère Lise Larochelle appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021.

2021-07-744

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 JUIN 2021

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juin 2021, ils renoncent à sa lecture.

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté appuyé par la conseillère Lise Larochelle et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juin 2021.



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 5 juillet 2021

5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen n'est présent et aucune question n'a été acheminée à la municipalité.

2021-07-745

6. AUTORISATION DES COMPTES

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsables de leurs vérifications, qu'une copie de la liste des comptes à payer a été remise à chacun et que les membres du conseil ont pu obtenir des réponses à leurs interrogations au sujet des diverses dépenses.

La secrétaire-trésorière atteste que les crédits suffisants sont disponibles pour pourvoir au paiement des dépenses.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
appuyé par la conseillère Lise Larochelle
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise jointe aux présentes soient acceptés et/ou payés tel que présenté.

Liste des paiements émis (du 2021-06-08 au 2021-07-01)

Détaillée par No déboursés

Poste Banque: 54-110-00-000

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202100282 (I)			2021-06-17	1360	ADN COMMUNICATION		164,34 \$
202100283 (I)			2021-06-17	62	VILLE DE WINDSOR		52,49 \$
202100284 (I)			2021-06-17	1262	TRANSPORT-EXCAV.		5 792,87 \$
202100285 (I)	7946		2021-06-17	230	VILLE DE SHERBROOKE		7 832,90 \$
202100286 (I)			2021-06-30	929	ATELIER LAVOIE		217,06 \$
202100287 (I)			2021-06-30	723	AXION		156,44 \$
202100288 (I)	7947		2021-06-30	1401	CN2i		229,25 \$
202100289 (I)			2021-06-30	789	ÉNERGIE SONIC INC.		611,36 \$
202100290 (I)	7948		2021-06-30	989	LE GROUPE SPORT-INTER		1 392,36 \$
202100291 (I)			2021-06-30	1109	POULIOT ÉQUIPEMENT DE		312,83 \$
202100292 (I)			2021-06-30	1206	LES ÉQUIPEMENTS RM		917,36 \$
202100293 (I)			2021-06-30	1355	EUROFINS ENVIRONEX		44,84 \$
202100294 (I)			2021-06-30	61	FQM (FÉDÉRATION QUÉB.		9 294,64 \$
202100295 (I)			2021-06-30	28	HYDRO-QUEBEC		51,99 \$
202100296 (I)			2021-06-30	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS		387,97 \$
202100297 (I)			2021-06-30	611	LETTRAGE LW		45,53 \$
202100298 (I)	7949		2021-06-30	1399	Linde Canada inc.		338,53 \$
202100299 (I)			2021-06-30	35	LOCATION WINDSOR INC.		32,38 \$
202100300 (I)			2021-06-30	799	MARC MORIN		1 136,41 \$
202100301 (I)			2021-06-30	1036	MULTI-CLÉS ENR.		298,37 \$
202100302 (I)			2021-06-30	60	PIECES D'AUTO BILODEAU		190,78 \$
202100303 (I)	7950		2021-06-30	19	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES		97,09 \$
202100304 (I)			2021-06-30	1262	TRANSPORT-EXCAV.		3 061,82 \$
202100305 (I)	7951		2021-06-30	1074	TRANSPORT S. ROUILLARD		6 210,11 \$
202100306 (I)	7952		2021-06-30	1400	Uline canada cooperation		652,81 \$
202100307 (I)			2021-06-30	14	VIVACO groupe coopératif		133,10 \$
202100308 (I)	7953		2021-06-30	1383	Zoom Video Communications		23,00 \$

Total des paiements émis avec le poste 54-110-00-000

39 678,63 \$

Total des paiements

39 678,63 \$

Total des paiements émis par type de

Total des chèques

16 984,48 \$

Total des dépôts direct

22 694,15 \$

39 678,63 \$

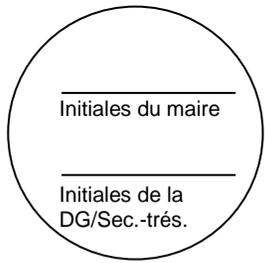
1 juillet 2021

Total des paies émises (du 2021-06-01 au 2021-06-30)

Dépôt direct: 18 031,42 \$

Chèque: 0,00 \$

Total: 18 031,42 \$



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 5 juillet 2021

7. RAPPORT DES DIFFÉRENTS COMITÉS :

a) Mairie :

Le maire Rolland Camiré fait état de l'avancement des différents dossiers :

- Les travaux de Domtar sur la rue St-Antoine sont presque complétés, les travaux d'asphalte auront lieu dans les prochains jours.
- La génératrice sur la route 143 sera en fonction cette semaine et la génératrice au poste de suppression est maintenant branchée au panneau de contrôle afin de recevoir les alarmes en cas de problèmes de la génératrice.

b) Régie des incendies : aucun sujet

c) Loisirs : Les toilettes du parc du rang 10 seront de nouveau accessibles. Les buts de hockey seront disponibles également.

d) Environnement : aucun sujet

e) Trans-Appel : le maire a participé au focus group tenu par Trans-Appel concernant la vision et les besoins futurs des citoyens.

f) Urbanisme : Il y aura un CCU au mois de juillet pour traiter de différents sujets.

2021-07-746

8. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2021-08 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 516 627 \$ ET UN EMPRUNT DE 516 627 \$ POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX CONJOINTS DE RÉFECTION ET PAVAGE SUR LES TRONÇONS 101 ET 102 DU RANG 11

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte le règlement no 2021-08 décrétant des dépenses de 516 627\$ et un emprunt de 516 627\$ pour l'exécution de travaux conjoint de réfection et pavage sur les tronçons 101 et 102 du Rang 11;

CONSIDÉRANT QU'un projet du présent règlement fut transmis aux membres du conseil de la municipalité de Val-Joli lors de la convocation de la réunion extraordinaire du conseil du 29 juin 2021;

CONSIDÉRANT QUE le projet de règlement fut également déposé et présenté aux membres du conseil lors de ladite session;

CONSIDÉRANT QUE la secrétaire-trésorière rappelle l'objet du règlement soit d'exécuter des travaux de pavage; emprunter et dépenser une somme de 516 627\$ pour réaliser les travaux.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le règlement numéro 2021-08, intitulé Règlement 2021-08 décrétant des dépenses de 516 627\$ et un emprunt de 516 627\$ pour l'exécution de travaux conjoint de réfection et pavage sur les tronçons 101 et 102 du Rang 11;

D'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la Municipalité, sous le no 2021-08 et en conséquence, signé par le maire et la secrétaire-trésorière, et déposé sous la garde de celle-ci.

2021-07-747

9. RÉOLUTION POUR TRAVAUX AFFECTÉS À LA SUBVENTION PRABAM

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli a reçu une annonce du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation concernant le Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM);



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 5 juillet 2021

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire affecter la subvention PRABAM à la réalisation de travaux et l'achat d'équipements fixes pour nos bâtiments municipaux;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Lise Larochelle
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'affecter la subvention PRABAM pour l'achat d'une génératrice fixe pour l'hôtel de ville, au remplacement du plancher chauffant du garage municipal et l'achat d'une enseigne numérique pour l'hôtel de ville, selon le solde disponible de la subvention.

2021-07-748

10. RÉSOLUTION POUR FORMATION SUR LE MODULE SYGEM ÉLECTION

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite outiller son personnel en vue des prochaines élections municipales;

Il est proposé par la conseillère Lise Larochelle
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'inscrire la secrétaire Josiane Perron à la formation Sygem Élection;

D'autoriser la dépense de 245\$ plus taxes pour cette formation.

TRANSPORT ET RÉSEAU ROUTIER

2021-07-749

11. RÉSULTATS D'OUVERTURE DE SOUMISSION POUR L'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LES TRAVAUX DE PAVAGE DES RUES BOURASSA, DES FOSSÉS, DE LA FALAISE, DU ROCHER, ST-ANTOINE ET THOMAS O'DONNELL

CONSIDÉRANT les résultats d'ouverture de soumission de l'appel d'offres public pour les travaux de pavage des rues Bourassa, Des Fossés, De la Falaise, Du Rocher, St-Antoine et Thomas O'Donnell :

Soumissionnaire	Prix avant taxes	Prix taxes incluses
Sintra	467 000\$	536 923.25\$
Pavage Maska	399 158.99\$	458 933.05\$
Eurovia	439 272.18\$	505 053.19\$

Considérant la recommandation de la Fédération québécoise des municipalités qui a effectué les plans et devis pour ces travaux et qui a procédé à l'analyse des soumissions d'octroyer le contrat à Pavage Maska Inc.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'octroyer le contrat à Pavage Maska Inc. au montant de 458 933.05\$ taxes incluses.



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 5 juillet 2021

2021-07-750

12. RÉSULTATS D'OUVERTURE DE SOUMISSION POUR L'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR LES TRAVAUX DE PAVAGE DE L'APPROCHE DU CHEMIN KENDALL

CONSIDÉRANT les résultats d'ouverture de soumission de l'appel d'offres sur invitation pour les travaux de pavage de l'approche du Chemin Kendall :

Soumissionnaire	Prix avant taxes	Prix taxes incluses
Pavage Préfontaine	35 247.00\$	40 525.80\$
Sintra	45 848.00\$	52 713.74\$
Eurovia	34 225.14\$	39 350.36\$

Il est proposé par la conseillère Lise Larochelle
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'octroyer le contrat à Eurovia au montant de 39 350.36\$ taxes incluses.

HYGIÈNE DU MILIEU

2021-07-751

13. RÉSOLUTION POUR CORRECTIFS À APPORTER AU POSTE DE SURPRESSION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli avait mandaté la firme WSP pour la conception d'un surpresseur et d'un réseau d'aqueduc desservant les résidents de la route 249 et du 10^e rang;

CONSIDÉRANT QUE le surpresseur a été déplacé adjacent au lieu du réservoir de la ville de Windsor dû à des contraintes environnementales;

CONSIDÉRANT QUE l'élévation du surpresseur à cette nouvelle localisation amène une problématique récurrente d'amorçage des pompes lors du bas niveau d'un des réservoirs de la ville de Windsor;

CONSIDÉRANT QUE une solution permanente doit être apportée à ce problème;

CONSIDÉRANT QUE le niveau de l'eau du réservoir aurait du être vérifié lorsque l'élévation du surpresseur a été déterminée suite à son déplacement;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE demander à WSP de déterminer les correctifs à effectuer au surpresseur pour solutionner le problème de désamorçage des pompes et de faire réaliser les travaux à leur frais.

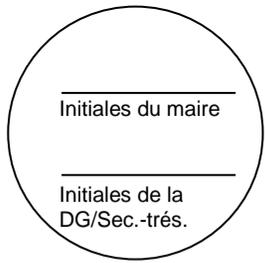
DE faire parvenir copie de la résolution à WSP.

2021-07-752

14. RÉSOLUTION ÉTABLISSANT UN TAUX AU M3 POUR L'APPROVISIONNEMENT À PARTIR DU RÉSEAU D'AQUEDUC MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Val-Joli reçoit des demandes à l'occasion pour un approvisionnement externe à son réseau d'aqueduc municipal;

CONSIDÉRANT QUE le réseau d'aqueduc dessert uniquement certaines propriétés et que chaque immeuble visé par ce service doit assumer des frais pour l'infrastructure, l'entretien et la tarification au m3;



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 5 juillet 2021

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Lise Larochelle
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'établir une tarification au m3 de 2\$ l'unité, applicable à la date de la présente séance et ce pour l'année 2021 et payable à l'avance à la municipalité de Val-Joli par tout intervenant demandant à s'approvisionner temporairement à partir du réseau d'aqueduc municipal;

D'établir la tarification annuellement pour ce service dans le règlement de taxation et tarification.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

15 COMPTE-RENDU DE L'OFFICIER EN BÂTIMENT, ENVIRONNEMENT ET AGRAIRE POUR LE MOIS DE JUIN 2021

- o Émission de permis
- o Dossier général demande de permis, demande d'informations/ information lotissement droit acquis
- o Dossier de nuisances sur la 143 : suivi en cours, prochains avis d'infraction à suivre
- o Dossier Napierveau, entente sur l'installation recommandée par Pier, permis délivré, conclusion du dossier

Permis Juin	Nouvelle construction	Autres permis	Évaluation totale	Lotissement	Renouvellement
2020	0	21	243526	0	0
2021	0	17	207500	1	0

2021-07-753

16 RÉSOLUTION CONCERNANT LES CONDITIONS POUR LE RACHAT DE LA RUE DE L'ÉRABLIÈRE ET LE PROLONGEMENT DE LA RUE BOURASSA PAR LA MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI ET AUTORISATION DE SIGNATURE

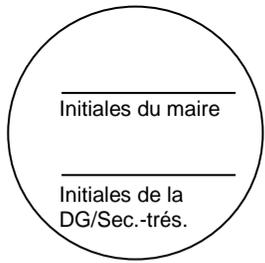
CONSIDÉRANT QUE la compagnie 9258-6031 Québec inc. représentée par Monsieur Eric Sundborg désire vendre à la municipalité de Val-Joli les lots concernés par la phase 1 du Développement de l'Érablière situés sur les rues de l'Érablière ainsi que le prolongement de la rue Bourassa soient les lots 6 249 393 et 6 347 764;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés ont été acceptés par la municipalité par la résolution 2020-12-590;

CONSIDÉRANT QUE toutes les quittances sont reçues au moment de la signature du contrat de vente;

CONSIDÉRANT QUE selon le règlement de lotissement et comme condition à la signature de l'entente entrepreneur, un T de virage doit être aménagé sur le lot 6 347 765 et cédé à la municipalité de Val-Joli pour 1\$ et que ce même lot sera rétrocédé à 9258 6031 QC inc. lors du rachat de la phase II par la municipalité de Val-Joli puisqu'un autre T de virage y serait conformément aménagé;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Lise Larochelle
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents :



Initiales du maire

Initiales de la
DG/Sec.-trés.

Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 5 juillet 2021

D'autoriser le maire et la directrice générale à signer le contrat d'achat de la phase I du Développement de l'Érablière conditionnellement à ce que le lot 6347765 soit temporairement cédé à la municipalité de Val-Joli pour 1\$ jusqu'à l'achat de la phase II de la rue De L'Érablière par la municipalité de Val-Joli puisqu'un autre T de virage y serait conformément aménagé.

LOISIRS ET CULTURE

2021-07-754

17 RÉSOLUTION POUR DON À LA FONDATION MIRA

CONSIDÉRANT QUE la fondation MIRA n'a pas pu tenir d'activités de financement nécessaires à son fonctionnement pendant la pandémie de Covid 19;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite soutenir la mission de l'organisme MIRA pendant cette période;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

DE faire un don de 100\$ à la Fondation Mira.

2021-07-755

18 RÉSOLUTION AUTORISANT LES VENTES DE GARAGE

CONSIDÉRANT le passage en zone verte par la santé publique de l'ensemble des régions du Québec, dont celle de l'Estrie;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par le conseiller Raymond Côté
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'autoriser la tenue de ventes de garage sur son territoire dans le respect de la réglementation municipale existante et des consignes sanitaires de la santé publique.

19. AFFAIRES NOUVELLES ET SUIVI

Aucun sujet

20 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Pas de questions

21. CORRESPONDANCE

- a) MELCC : présence d'un milieu humide rue de l'Érablière
- b) Ministère de la Culture et des Communications : modification à la LAU
- c) Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : programme PRABAM
- d) Fondation Mira
- e) MTQ : annonce aide financière RIRL an 3
- f) MTQ : annonce aide financière PAVL-PPA-CE
- g) MTQ : lettre de refus demande AIRL



Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli

Assemblée ordinaire — 5 juillet 2021

2021-07-756 22. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Sylvain Côté que la présente séance soit levée à 20h24. Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rolland Camiré,
Maire

Marie-Céline Corbeil,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉOLUTIONS

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal* ».

Signé à Val-Joli en date du _____.

Rolland Camiré, maire

